

VONTOBEL FUND II
Société d'investissement à capital variable
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RCS Luxembourg B131432
(le « Fonds »)

18 décembre 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du Fonds (ci-après le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer des modifications ci-après apportées au prospectus de vente du Fonds actuellement en vigueur, daté du 16 avril 2025 (ci-après le « Prospectus de vente ») et aux informations publiées sur le site Internet.

Partie I Modifications pour tous les compartiments

1. Réaffectation des informations relatives au Gestionnaire d'investissement et au Single Swing Pricing

Les investisseurs de tous les Compartiments sont informés que les informations figurant dans la Partie spéciale de chaque Compartiment concernant le Gestionnaire d'investissement et le Single Swing Pricing seront uniquement disponibles sur le site Internet. Les liens vers les informations pertinentes publiées sur le site Internet seront disponibles dans la Partie spéciale consacrée à chaque Compartiment.

2. Commissions versés aux représentants locaux

La section 20 *Frais et commissions* sera mise à jour afin de refléter le fait qu'au lieu d'être couverts par les Frais de service, les commissions payées aux représentants, *aux Agents payeurs et aux Agents d'information*, dans les pays où le Compartiment concerné est commercialisé, sont pris en charge par le Compartiment concerné. Contrairement à ce qui précède, les frais redevables au représentant et à l'agent payeur en Suisse continueront à faire partie des Frais de service.

Partie II Modifications spécifiques au Compartiment

3. Vontobel Fund II – Active Beta et Vontobel Fund II – Active Beta Opportunities (les « Compartiments »)

Les annexes SFDR des Compartiments sont modifiées comme suit :

- Les investisseurs des Compartiments sont informés que les principales incidences négatives seront mises à jour afin de renforcer la cohérence entre les stratégies d'investissement des Compartiments et la communication des considérations ESG. Ces changements s'inscrivent dans le cadre de notre engagement continu visant à garantir la solidité des processus d'investissement ESG et à offrir aux investisseurs une plus grande clarté quant aux indicateurs utilisés pour évaluer et atténuer les incidences négatives sur les facteurs ESG.
- Afin de refléter fidèlement les pratiques d'investissement actuelles des Compartiments, les mentions relatives aux investissements indirects dans des fonds cibles (OPCVM/OPC) comme moyen d'atteindre les objectifs d'investissement durable des Compartiments ont été supprimées.

4. Vontobel Fund II – Duff & Phelps Global Listed Infrastructure et Vontobel Fund II – mtx Emerging Markets Sustainability Champions (les « Compartiments »)

Les engagements suivants sont supprimés des annexes SFDR du Compartiment :

- L'analyse ESG couvre au moins 90 % des titres du Compartiment.
- Taux minimal d'engagement de 20 % afin de réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de la stratégie d'investissement.

5. Vontobel Fund II – Fixed Maturity Emerging Markets Bond 2026 (le « Compartiment »)

La politique d'investissement du Compartiment est complétée par la mention que les bons du Trésor américain peuvent faire partie de l'exposition à 100 % aux instruments du marché monétaire pendant les six mois précédant l'échéance du Compartiment. Cette amélioration vise à réduire le risque de crédit et à accroître la liquidité dans le cadre de la consolidation du portefeuille et de la préparation du paiement des produits aux investisseurs.

6. Vontobel Fund II – Megatrends (le « Compartiment »)

Le Compartiment réorientera ses investissements, qui ne porteront plus sur des entreprises de toutes tailles, mais uniquement sur des petites et moyennes entreprises (petites et moyennes capitalisations). Le Compartiment changera donc de nom pour devenir « Vontobel Fund II – Global Small & Mid-Cap Opportunities ».

La politique d'investissement du Compartiment et le profil de l'investisseur type évolueront comme suit :

<p>Politique d'investissement actuelle : Tout en respectant le principe de diversification des risques, les actifs du Compartiment sont principalement exposés aux marchés boursiers mondiaux. Cette exposition peut être obtenue, entre autres, directement par l'achat d'actions, de titres négociables assimilables à des actions, de certificats de participation, y compris des certificats de dépôt, tels que les certificats américains de dépôt (ADR), certificats mondiaux de dépôt (GDR) et certificats européens de dépôt (EDR), émis par ou pour des sociétés du monde entier susceptibles de bénéficier des mégatendances.</p> <p>La sélection et la pondération des actifs reposent principalement sur des critères qualitatifs et quantitatifs liés à différentes mégatendances.</p> <p>Les mégatendances sont des évolutions à long terme qui façonnent ou façonneront la société et l'économie. À moyen et long terme, l'humanité devrait être confrontée à des changements fondamentaux qui pourraient façonner le développement économique mondial et offrir des opportunités d'innovation. Les changements démographiques (p. ex., le vieillissement de la population, l'évolution des comportements des consommateurs, l'urbanisation croissante) pourraient nécessiter de nouvelles solutions techniques et innovations dans des domaines tels que les infrastructures et la nutrition, ainsi qu'une refonte de l'organisation du travail. Ils pourraient également entraîner une réorientation des habitudes de loisirs des individus, ainsi que des opportunités dans les secteurs de la santé et de la consommation, en raison de l'évolution de la structure d'âge des sociétés. Dans le même temps, il convient de rester attentif aux nouvelles industries d'avenir, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la robotique, de l'Internet des objets et de la numérisation. Ces mégatendances représentent non seulement des défis considérables, mais offrent aussi d'importantes opportunités.</p>	<p>Nouvelle politique d'investissement : Tout en respectant le principe de diversification des risques, les actifs nets du Compartiment sont investis à 80 % au moins dans des actions, des valeurs mobilières assimilables à des actions, des bons de participation et des certificats de dépôt tels que les certificats américains de dépôt (ADR), certificats mondiaux de dépôt (GDR) et certificats européens de dépôt (EDR), émis par des sociétés à petite et moyenne capitalisation du monde entier.</p> <p>Les investissements initiaux dans les sociétés à petite et moyenne capitalisation sont limités aux sociétés qui font partie de l'indice MSCI ACWI SMID Index ou qui répondent à ses critères de capitalisation boursière minimale. Si ces sociétés sont par la suite retirées de l'indice MSCI ACWI SMID Index ou ne remplissent plus les critères de capitalisation boursière minimale, elles seront considérées comme éligibles pour le Compartiment et des investissements supplémentaires dans ces dernières seront autorisés. Jusqu'à 20 % des actifs nets du Compartiment peuvent être investis dans des sociétés qui ne font plus partie de l'indice MSCI ACWI SMID Cap ou qui ne remplissent plus les critères de capitalisation boursière minimale. Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier et à investir dans un portefeuille diversifié de sociétés à petite et moyenne capitalisation, en s'appuyant sur des études de marché et économiques pour évaluer leur exposition aux opportunités thématiques structurelles et leur potentiel à générer des rendements durables à long terme.</p>
<p>Profil actuel de l'investisseur type : Le Compartiment convient uniquement aux investisseurs qui recherchent une appréciation du capital à long terme et qui sont en mesure de supporter la volatilité du Compartiment. Il peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les cinq ans.</p>	<p>Nouveau profil de l'investisseur type : Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs privés et institutionnels à l'horizon de placement à long terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille d'actions largement diversifié et obtenir un rendement raisonnable et des gains en capital élevés, tout en étant conscients des fluctuations de cours.</p>

Les investisseurs sont informés que les investissements dans les petites et moyennes capitalisations peuvent être moins liquides que ceux dans de grandes capitalisations. Le Compartiment peut donc être contraint d'accepter une décote en cas de vente de ses positions.

L'indice de référence du Compartiment passera de l'indice MSCI All Country World TR net à l'indice MSCI ACWI SMID Index. Il est utilisé pour comparer la performance du Compartiment et définir la fourchette applicable des capitalisations boursières.

Afin de refléter fidèlement les pratiques d'investissement actuelles, il est précisé que le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des Actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

L'heure limite pour les souscriptions, les rachats et les conversions passera de 15 h 45 à 14 h 45, heure de Luxembourg, le jour de transaction.

L'élément contraignant suivant et l'indicateur de durabilité qui en découle sont supprimés de l'annexe SFDR du Compartiment :

- L'analyse ESG couvre au moins 90 % des titres du Compartiment.

Divers

La nouvelle version du Prospectus de vente contiendra diverses mises à jour supplémentaires à des fins de gestion des affaires courantes.

Les modifications ci-dessus entreront en vigueur le 28 janvier 2026. Les investisseurs concernés par les modifications décrites aux sections 3 à 6 ci-dessus et qui n'y consentent pas peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions d'ici le 26 janvier 2026 (heure limite applicable au Compartiment concerné) par l'intermédiaire de l'administrateur de l'OPC, des distributeurs ou d'autres bureaux autorisés à accepter les demandes de rachats.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur propre conseiller juridique, financier et/ou fiscal pour toute question concernant les modifications prévues dans le présent avis.

La version en vigueur du Prospectus de vente peut être obtenue gratuitement au siège social du Fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration